Numéro 8 Octobre 2026

ISSN 2960-1606

RAVSE

Revue d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales



Revue de Géographie du

LAVSE

https://revue.lavse.org/

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

RAVSE

Revue de Géographie du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales, publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor (SJIF)
https://sjifactor.com/passport.php?id=23819
Impact Factor : 6,87 (2026)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur

Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Narcisse Bonaventure ASSI-KAUDJHIS,** Professeur Titulaire à l'UAO

Secrétariat administratif et technique

- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Guy Roger Yoboué KOFFI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Edouard Zadi ZOGBO,** Maître de Conférences à l'UAO
- **Pierre Anvo AYEMOU,** Maître-Assistant à l'UAO
- **Senguen KOUAKOU,** Assistant, Informaticien, à l'UAO
- **Adeline Olga BRISSY,** Maître-Assistant à l'UAO
- **Enoc One GUEDE,** Maître-Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **DJAKO Arsène**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **ASSI-KAUDJHIS** Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GUEDEGBE** Odile DOSSOU, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi

(Bénin)

- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **BLE Celestin**, Directeur de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **ASSA** Rebecca Rachel A**.**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOUPKESSI** Tchaa, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **MÉDIEBOU** Chindji, Maître de Conférences Université de Yaoundé (Caméroun)
- **FANGNON** Bernard, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **YABI** Ibouraima, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **ABOUDOU** Ramanou Y. M. A., Professeur Titulaire, Université de Parakou (Bénin)
- **KOUMI** Rachelle, Maître de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **BARIMA** Yao Sabas, Professeur Titulaire, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **CHEIKH** Samba Wade**,** Professeur Titulaire, Université Gaston Berger (Sénégal)
- **PAPA** Sakho, Maître de Conférences, Cheikh Anta Diop (Sénegal)
- **ADJAKPA** Tchékpo Théodore, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)

EDITORIAL

L'analyse de la vulnérabilité vise à comprendre les conditions et les expressions d'exposition néfaste aux catastrophes naturelles et aux crises dans le but de réduire leurs conséquences sur les populations, les territoires et les activités. La nécessité d'une approche géographique s'impose comme une réponse à la complexité de l'objet d'étude que constitue la vulnérabilité. La création de RAVSE résulte de l'engagement scientifique du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-environnementales logé à l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RAVSE est une revue spécialisée de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences mises en place par les sociétés dans un contexte de développement durable. Elle maintient sa ferme volonté de réunir les contributions venant d'horizon divers qui donnent à la vulnérabilité socio-environnementale son épaisseur géographique. Ce support de publication scientifique vient donc renforcer la visibilité des résultats des travaux de recherche menés sur les vulnérabilités socio-environnementales en géographie et les sciences connexes. RAVSE est au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent à l'analyse des vulnérabilités socio-environnementales. A cet effet, RAVSE accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées aux facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences.

Secrétariat de rédaction

COMITE DE LECTURE

- **ASSI-KAUDJHIS** Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GUEDEGBE** Odile DOSSOU, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KOUAME** Déhedé Paul, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **MAFOU** Kouassi Combo, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **N'GUESSAN** Kouassi Guillaume, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **KOFFI** Yéboué Stéphane Koissy, Maître de Conférences, Université Péleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

- **DJAH** Armand Josué, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **KOUASSI** Kouamé Sylvestre, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **ADJAKPA** Tchékpo Théodore, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)

AVIS AUX AUTEURS

La Revue d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales (RAVSE), Revue de Géographie du LAVSE (Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementale) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des «Sciences de l'homme et de la société». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé(CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1- Manuscrit

Les textes à soumettre devront respecter les conditions de formes suivantes :

- le texte doit être transmis au format document doc (word 97-2003);
- il devra comprendre un maximum de 60.000 signes (espaces compris), interligne 1,5, police de caractères Times New Roman 12 ;
- insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans le pied de page ;
- les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Les titres des illustrations (carte, tableaux, figures, photographies) doivent être mentionnés ;
- Le comité de rédaction demande aux auteurs de préciser sur la première page :
 - Le titre du texte,
 - Pour chaque auteur, une notice comprenant :
 - les nom et prénoms,
 - le grade
 - le rattachement institutionnel,
 - l'adresse électronique,
 - Un résumé en un seul paragraphe de 1000 signes (espaces compris) maximum, qui devra être différent du premier paragraphe du texte. Il doit notamment énoncer l'objectif poursuivi par l'auteur.
 - Proposer six mots clés.
 - Proposer le texte lui-même.

NB : le résumé doit être traduit en anglais ainsi que les mots clés.

Le manuscrit doit respecter la structuration suivante : Introduction, Méthodologie, Résultats (analyse des Résultats), Discussion, Conclusion, Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginales, si elles existent, doivent être numérotées en chiffres arabes, rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à

d'autres langues que celle de l'article en italique (*Solanum lycopersicum*).
Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)
1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)
1.2.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras)

Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : **i**. annoncés, **ii**. Insérés, **iii**. Commentés dans le corps du texte.
La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2- Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (T. K. YEBOUE, 2017, p. 18);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples:

En effet, l'objectif poursuivi par K. Kouassi (2012, p. 35), est «une meilleure appréhension des enjeux de la problématique de l'insalubrité dans l'espace urbain en général et à Adjamé (…)»

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) **pour les articles et les chapitres d'ouvrage.**

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition

(ex: 2nde éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple:

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 345 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, 368 p.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, 153p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Eviter de faire des retraits au moment de débuter les paragraphes, observer plutôt un espace.

3.6. Plan: Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Résultats (analyse des résultats), Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques

Résumé: dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais **(y compris le titre de l'article)**

Introduction: doit présenter le contexte, la situation problématique, le problème, les questions de recherche, les objectifs de recherche et si possible les hypothèses**.**

Outils et méthodes: (Méthodologie/Approche), l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes

Résultats: l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables.

Discussion: la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Le Rédacteur en chef

Sommaire

Henri Marcel SECK, Roger COLY, Ibrahima DIALLO *Impacts environnementaux de l'exploitation minière dans le département de Tivaouane au Sénégal*	15
MBAYE Ibrahima, NDOUR Salemond *Stratégies de résilience contre la diarrhée dans les quartiers de Sam, Ngane Alassane, Nimzatt et Abattoirs (Ville de Kaolack-Sénégal)*	41
KOUADIO Konan Célestin, ADAYE Kouassi Albert, TAPE Bi Sehi Antoine *L'usage des pesticides dans l'agriculture et son impact sur l'environnement dans le bassin versant urbain du Zouzouagnigbeu au quartier Lobia (Daloa- Côte d'Ivoire)*	59
Gnangoran Alida Thérése ADOU, N'Dri Ernest KOUADIO, Edoukou Fidèle BROU *Économie informelle et recompositions de l'espace urbain à Arrah : enjeux d'aménagement et de gouvernance urbaine.*	77
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE, Paul GUEU *Christianisation et conflits religieux dans la Gold Coast précoloniale : le cas d'Assafa en pays Fanti (1849-1853)*	94
SAGNON Ibrahima, OUMAROU Laminou, DE You Linda Laetitia *Tourisme balnéaire et gestion intégrée de l'économie bleue : défis et perspectives dans la ville de San pédro (Côte d'Ivoire)*	113
Ahou Wlibly Ferdinand-Marcelle TAÏ, Bazoumana DIARRASSOUBA, *La collecte des déchets ménagers à la croisée des pratiques formelles et informelles dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)*	129
Yaya DIALLO, Abdou SENE, Oumar SY *Friches urbaines à Kolda (Sénégal) : entre potentiel de valorisation foncière et vulnérabilité aux inondations*	146
YÉO Siriki *Sites miniers abandonnés et développement rural : contraintes et opportunités pour tortiya (Centre-Nord de la Côte d'Ivoire)*	167

Brahima KABA, Moussa KABA, Oumar DOUMBOUYA *Migration, urbanisation et inégalités sociales dans la Préfecture de Siguiri : repenser les politiques d'aménagement pour une inclusion équitable*	183
ALAO CHABI CHAFFA Afouda Rodrigue, KOMI Kossi, HOUEDAKOR Koko Z. Brigitte, YABI Ibouraïma, KLASSOU Komi Selom *Impacts des risques hydroclimatiques sur le maraichage dans la ville de Parakou au nord-Bénin : vers une résilience durable*	202
DOSSO Faloukou, KOUAKOU Koffi Landry *De l'écologie intégrale "bourgienne" : entre démocratie écologique et nouvelle civilisation durable*	227
Baba DIARRA, Cheikh Tidiane WADE *Évaluation des risques sanitaires et environnementaux de quelques pesticides utilisés au Sénégal : analyse critique de l'homologation et de la dangerosité des matières actives*	246
SYLLA Yaya *Risques sanitaires liés à la précarité des toilettes publiques dans les gares routières : cas de la commune d'Adjamé (Côte d'Ivoire)*	267
ZAN Bi - Claude Évariste, OUMAROU Laminou, YERENGA Brahima *Menaces anthropiques sur les sites de nidification de tortues marines à Mani-Béréby (Grand-Béréby, Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)*	281
Akotto Urich Odilon ASSI *Dynamique d'occupation du sol et précarité d'accès des agricultrices à la terre dans la Sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)*	305
KOUAME Akissi Marie-Noëlle *Perceptions de la chefferie et des populations liées à l'orpaillage illégal et risques sanitaires dans la tribu de Djran, département de Bocanda (Côte d'Ivoire)*	322
GAHIÉ Gnantin Mathias, KOFFI Yao Julien, LOUKOU Alain François *Appropriation du numérique dans la région du Cavally (ouest de la Côte d'Ivoire) : obstacles et initiatives locales*	341
KOUAME N'Guessan Marie Mireille, FADIGA Mahamadou Bascot *De la donnée satellite à la décision : conception d'un système intégré de résilience urbaine face aux inondations à Cocody (Abidjan, Côte d'Ivoire)*	353

KONATÉ Abdoulaye, YEO Navanhan, YEO Watagaman Paul *Commercialisation des dérivés du palmier à huile et autonomisation des femmes dans la sous-préfecture d'Okrouyo (sud-ouest, Côte d'Ivoire)*	366
GBOCHO Yapo Antoine, ZOMBO Jean Philippe, KOBENAN Aboidji Hamed *Problématique de l'accès aux soins de santé dans un contexte de croissance démographique accélérée dans la ville de San Pedro (sud-ouest, Côte d'Ivoire)*	387
SOGBOU-ATIORY Badjo Julienne, AKROMAN Charles Aristide Kacou *Analyse de l'influence des variables sociodémographiques sur le revenu des productrices salines de la Sous-préfecture Jacqueville (sud de la Côte d'Ivoire)*	402
Atsé Laudose Miguel ELEAZARUS *L'usage des routes non revêtues dans la ville de Daloa au centre-ouest de la Côte d'Ivoire : entre mobilités et commerces*	420
SOUAMY-LEGRAND Joseph Edmé, MALOUONO-LIVANGOU Marina Lyonel, MANIAKA Fred William *Les enjeux climatiques de l'urbanisation pour les villes du XXI^{e} siècle: étude de cas de la commune de Bacongo dans l'agglomération de Brazzaville*	433
BIGOUMOU MOUNDOUNGA Guy Obain *L'approvisionnement en eau à Libreville au Gabon : de la rareté à la débrouillardise*	447
COULIBALY Kadiatou, FOFANA Issa, DOGONI Yacouba *Insuffisance du système d'évacuation des eaux usées ménagères dans le secteur de Bankoni Zékénékorobougou à Bamako, Mali*	462
Fatou FAYE, Aliou BALDE, Oumar SALL, Ibra FAYE, Henri Marcel SECK *Dynamique de l'occupation des sols et étalement urbain dans les communes de Kolda et de Dioulacolon (Haute-Casamance, Sénégal) entre 1978 et 2025*	478
Koffi Bertrand YAO *Dynamiques migratoires et agricoles dans la recomposition de la gouvernance foncière à Gabiadji (sud-ouest ivoirien)*	491
AYEMOU Anvo Pierre, KOUAKOU Kouamé Serge, APPIA Épse Niangoran Edith Adjo *Problématique de la couverture vaccinale dans les districts sanitaires du sud et du nord-est de la ville de Baouké (centre de la Côte d'Ivoire)*	509

MAHAMADOU MOUDI Rachid, MAHAMAN MOUSTAPHA Lamine, OUMAROU Issoufou, SOULEY Kabirou *Impacts des changements climatiques sur les systèmes de production et les moyens d'existence dans les Communes Rurales de Dogo, Koleram et Tirmini (Région de Zinder, Niger)*	523
AUDRON Berchmans Giraldo, M'BOUKA MILANDOU Idriss Auguste Williams *Influence des contraintes géomorphologiques sur l'aménagement des équipements publics de santé à Brazzaville : cas des sites des CSI Domaine et Mpio, dans l'arrondissement 9 Djiri (République du Congo)*	549
KOFFI Brou Dieudonné, DIBY Hosé Prunel *Penser l'environnement comme bien commun en Afrique : vulnérabilités socio-environnementales et responsabilités collectives*	573
NIAMKE Gnanké Mathieu *Circuits informels des produits pharmaceutiques à partir d'Adjamé Roxy : acteurs, stratégies et enjeux (Abidjan-Côte d'ivoire)*	590
Abdoulaye SOULAMA, N'Guessan Arsène KOUADIO, Kpan Noël VEI *L'économie circulaire, une approche innovante pour la gestion durable des déchets des marchés de proximité face aux risques sanitaires et environnementaux dans la ville de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)*	607
N'GORAN Kouamé Fulgence, KONAN Aya Suzanne, AOUA Boua André *Production du beurre de makoré à Zaïpobly au sud-ouest de la Côte d'Ivoire : entre savoir-faire féminin, économie rurale et perspectives touristiques*	625
Adama SISSOKO, Mahamadou ABOCAR, Mah COULIBALY *Disponibilité des poubelles dans les bureaux du Grand Bamako : déterminants et enjeux*	644
YAO N'zué Pauline épse SOMA *Activités vivrières et contraintes structurelles chez des femmes dans la sous-préfecture de Buyo au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire*	659
Djiby SOW, Guéne FAYE, Oumar FAYE *Inégalités socio-territoriales et vulnérabilités hydrosanitaires dans les villes secondaires du Sénégal oriental*	678

Boubacar Siddy DIALLO, Djiby SOW, Koffi AMOITA, Diarrasouba BAZOUMANA *Equipements urbains et inégalités perçues à Kindia en Guinée inventaire et analyse des acteurs*	691
KOUAKOU Amoin Cinthia *Digitalisation des données sanitaires : un code de traçabilité pour l'optimisation du suivi des patients au Centre de Santé Communautaire Urbain (CSUCOM) à Abidjan : cas du quartier d'Angré dans la commune de Cocody*	708
YAO ÉPOUSE ASSAHI Akoissi Ida Natacha *Effluents liquides des industries et risques environnementaux en Côte d'Ivoire*	728
KOUASSI Konan, YAYA Dosso, CONDE Mamoudou, HEBELAMOU Roger *Cartographie de l'occupation du sol de la ville de N'Zérékoré en Guinée de 1974 à 2025*	744
Babacar NDAO, Cherif Aïdara Amadou Lamine FALL, Henri Marcel SECK *Variabilité climatique et adaptation des exploitations agricoles familiales du département de Nioro du Rip (Sénégal)*	761
Ndey Ngandzo Hippolyte Pépin *L'économie informelle à Brazzaville : entre précarité, résilience et enjeux de formalisation*	779
Adelin Leclerc MASSAMBA MACKOUNDY, Jean-Luc MOUTHOU, André Wilfrid LANDA *L'accès à l'eau dans les quartiers périphériques de Brazzaville (République du Congo)*	795

ACTIVITES VIVRIERES ET CONTRAINTES STRUCTURELLES CHEZ DES FEMMES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BUYO AU SUD-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE

YAO N'zué Pauline épse SOMA, Maître-Assistante,
Université Alassane Ouattara,
Email : pyaonzue@yahoo.fr
(Reçu le 31 août 2026 ; Révisé le 19 septembre 2026 ; Accepté le 30 septembre 2026)

Résumé
L'agriculture vivrière constitue un pilier de l'économie locale dans la sous-préfecture de Buyo, au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, où 60 % des femmes vivent de cette activité. Celle-ci se heurte pourtant à des contraintes structurelles majeures, qui en freinent le développement. Cette étude a pour objectif d'identifier ces contraintes et d'analyser la manière dont les femmes maintiennent leur production malgré elles. Elle s'inscrit dans une démarche hypothético-déductive, combinant une recherche documentaire et une enquête de terrain. L'enquête a été conduite par questionnaire et par entretiens semi-directifs auprès de 180 exploitantes vivrières réparties dans six villages. Les résultats montrent que les activités vivrières des femmes sont limitées par la précarité de l'accès à la terre, des outils agricoles rudimentaires, un accès restreint au crédit et des difficultés d'écoulement liées à la faiblesse des infrastructures rurales. En dépit de ces contraintes, 70 % des exploitantes demeurent autonomes dans la conduite de leur production. Cette autonomie reste toutefois fragile, car elle repose davantage sur des stratégies d'adaptation que sur une maîtrise effective des ressources productives. L'étude propose des pistes pour renforcer la résilience et la productivité de l'agriculture vivrière féminine dans la zone.
Mots-clés : activités vivrières, contraintes structurelles, femmes rurales, autonomie productive, Buyo, Côte d'Ivoire

SUBSISTENCE ACTIVITIES AND STRUCTURAL CONSTRAINTS AMONG WOMEN IN THE BUYO SUB-PREFECTURE IN THE SOUTHWEST OF IVORY COAST

Abstract
Food crop farming is a cornerstone of the local economy in the Buyo sub-prefecture, in south-western Côte d'Ivoire, where 60% of women make their living from it. Yet the activity faces major structural constraints that hinder its development. This study aims to identify these constraints and to analyse how women sustain their production despite them. It follows a hypothetico-deductive approach combining a literature review with fieldwork. The fieldwork consisted of a questionnaire and semi-structured interviews with 180 women food crop farmers in six villages. Results show that women's food crop activities are limited by insecure land access, rudimentary tools, restricted access to credit, and marketing difficulties linked to weak rural

infrastructure. Despite these constraints, 70% of the women remain autonomous in managing their production. This autonomy is fragile, however, as it relies more on coping strategies than on effective control over productive resources. The study proposes ways to strengthen the resilience and productivity of women's food crop farming in the area.
Keywords : food crop activities, structural constraints, rural women, productive autonomy, Buyo, Côte d'Ivoire

Introduction

À l'échelle mondiale, les femmes restent sous-représentées à la tête des activités économiques. Selon la FAO (2011, p. 18), seulement 18,3 % des entreprises sont dirigées par une femme. Les femmes représentent 31 % des travailleurs permanents à temps plein, mais seulement 9 % dans l'industrie. Leur place est en revanche déterminante dans l'agriculture. En Afrique et en Asie, elles constituent déjà entre 43 et 50 % des travailleurs agricoles (FAO, 2016, p. 8). Environ 80 % des terres agricoles sont gérées par de petits exploitants, qui fournissent eux-mêmes près de 80 % des disponibilités alimentaires. Selon la même source, 70 % de ces petits exploitants sont des femmes. L'autonomisation des femmes apparaît dès lors comme l'un des leviers les plus efficaces pour accélérer le développement économique, réduire la pauvreté et bâtir des sociétés durables (Banque mondiale et Gouvernement du Canada, 2017, p. 10). En Côte d'Ivoire, 67 % de la main-d'œuvre féminine travaille dans le secteur agricole, et les femmes assurent plus de 50 % de la production agricole (FAO, 2019, p. 79). Le pays, qui figure parmi les pays en développement, compte pourtant encore une importante population pauvre, au sein de laquelle les femmes occupent une place notable. Ce décalage entre leur contribution productive et leur situation économique invite à examiner les conditions concrètes dans lesquelles elles exercent leurs activités agricoles. Selon une étude du Bureau National de la population M. L. KOUADIO, (2018 p.25), les femmes ivoiriennes sont majoritairement représentées dans le milieu rural en tant qu'agricultrices et productrices de vivriers. Aussi, les femmes occupent essentiellement le secteur primaire contre une faible représentativité dans le secteur secondaire. La sous-préfecture de Buyo, au Sud-Ouest du pays, offre un cadre pertinent pour cet examen. Ancienne zone forestière, elle a été profondément transformée par l'expansion des cultures de rente, notamment le cacao, et par la création du lac de barrage de Buyo. L'agriculture vivrière y constitue un pilier de l'économie locale, puisque 60 % des femmes de la localité en vivent. Cette activité est cependant confrontée à des contraintes structurelles majeures. Le manque d'équipements agricoles, l'accès limité au crédit et la faiblesse des infrastructures rurales caractérisent le quotidien des productrices. La préfecture de Buyo, à l'instar de nombreuses zones rurales de Côte Ivoire, repose largement sur l'agriculture vivrière pour assurer la sécurité alimentaire et générer des revenus pour les populations.

Toutefois, selon B. Dadié (2018, p.5), les contraintes structurelles telles que le manque intrants de qualité et la faiblesse des infrastructures de commercialisation limitent considérablement la productivité et le potentiel de croissance du secteur (K. N'guessan, 2016, p.32 ; A. Coulibaly, 2015, p.20), les femmes, qui représentent la majorité des acteurs de cette filière, sont particulièrement affectées par ces obstacles. Dans quelle mesure les contraintes structurelles affectent les activités vivrières des femmes de Buyo, et comment celles-ci parviennent-elles à maintenir leur production ? Cette étude vise à montrer les contraintes des femmes dans la production vivrière dans la sous-préfecture de Buyo. D'abord il s'agira de déterminer les activités vivrières menées par les femmes dans la sous-préfecture de Buyo. Ensuite identifier les contraintes structurelles qui entravent ces activités ; Enfin, analyser le niveau d'autonomie des exploitantes et les stratégies qui le soutiennent.

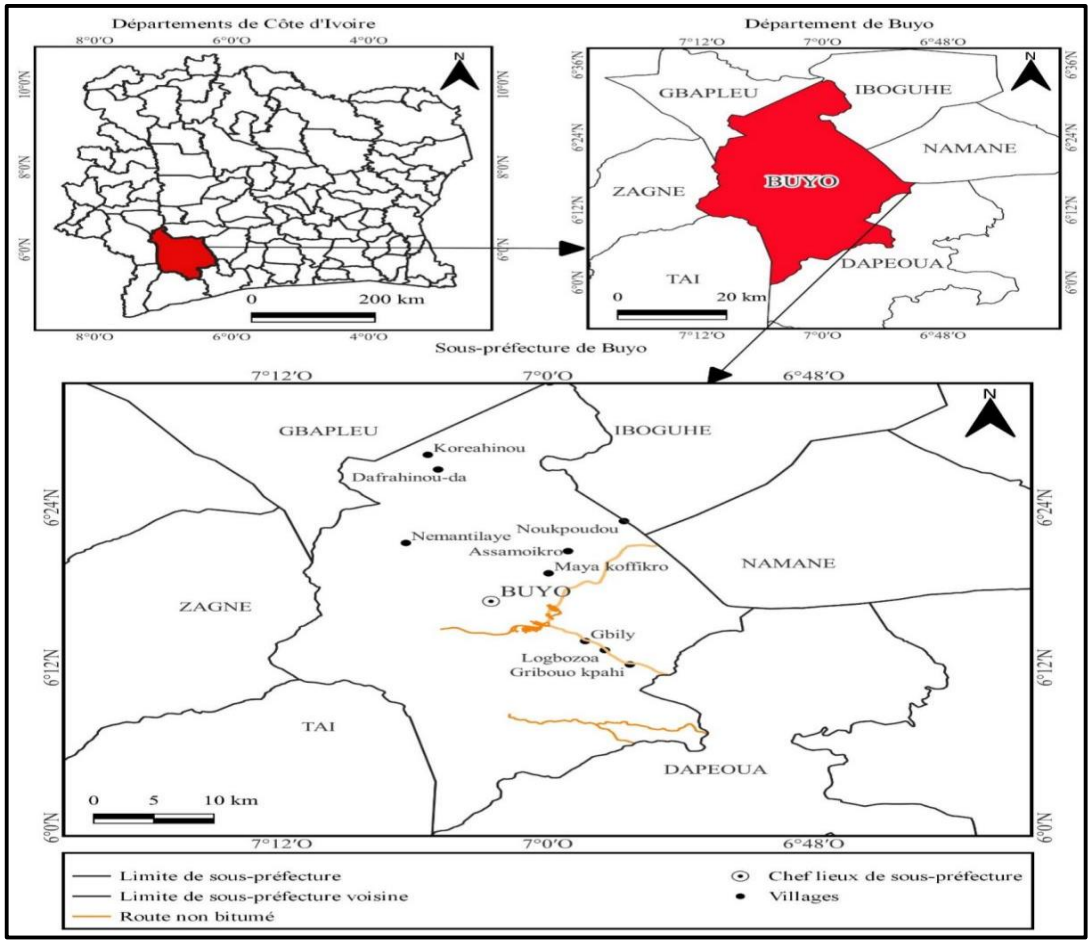
1. Matériels et méthodes

La collecte des données repose sur une recherche documentaire couplée à une enquête de terrain.

1.1. Présentation du cadre d'étude

Sur le plan géographique, la sous-préfecture de Buyo se situe entre 6°59'39'de longitude Ouest et 6°16'18''de latitude Nord (carte n°1). Par sa situation géographique, Buyo est une zone très propice aux activités agricoles. Elle est devenue une destination prestigieuse pour les migrants aussi bien ivoiriens qu'étrangers. La sous-préfecture de Buyo est située dans la région de la Nawa, au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. Elle bénéficie d'un climat tropical humide et abrite le lac de barrage de Buyo. Elle se trouve également à proximité du Parc national de Taï. Son économie associe des cultures pérennes, principalement le cacao et l'hévéa, à des cultures vivrières largement prises en charge par les femmes.

Carte 1 : Localisation de la sous-préfecture de Buyo



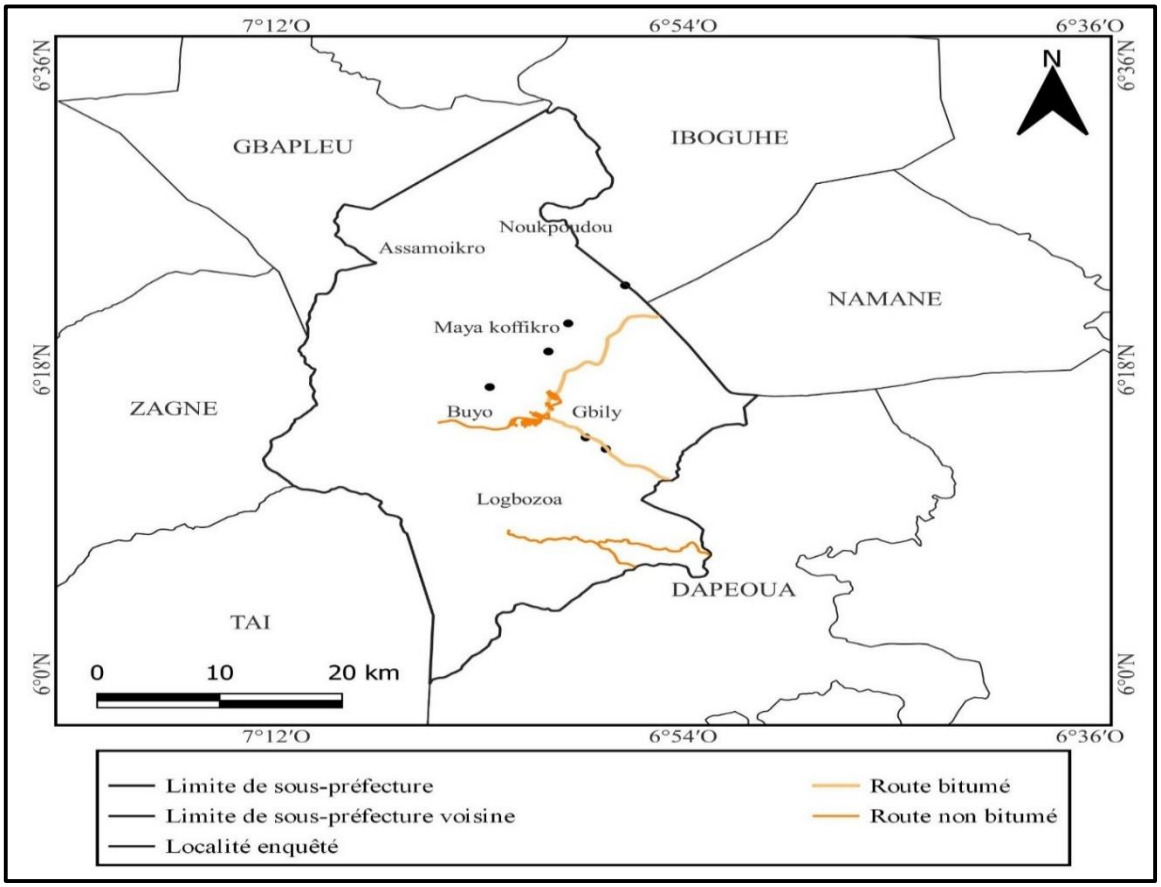
Source : CNTIG, 2021 *Réalisation : YAO N'zué Pauline, 2025*

La sous-préfecture de Buyo fait partie de la région de la Nawa et s'étend sur une superficie de 27.000 Km². Buyo et Meagui se prolonge au Nord par la réserve de N'zo. Ainsi le parc national de Tai, qui se trouve entre sa limite Ouest et le fleuve Cavaly, faisant frontière entre la Côte d'Ivoire et le Liberia. Sur le plan démographique, la sous-préfecture de Buyo a une population estimée à 100.848 habitants (INS, 2021) avec une densité de 37hab /km2. Sur le plan politique, la sous-préfecture de Buyo est composée d'autochtones Bété et Kouzié ainsi que les populations venues des autres contrés du pays et de la sous-région Ouest-Africaine à la recherche de terres arables pour des productions agricoles et d'autres activités économique lucratives.

1.2. Enquête par questionnaire

L'enquête par questionnaire a été réalisée dans six localités (cinq villages et le chef-lieu de sous-préfecture) auprès de 180 exploitantes agricoles. La carte 2 donne un aperçu des localités enquêtées.

Carte 2 : Localisation de localités enquêtées



Source : CNTIG, 2021 *Réalisation : YAO N'zué Pauline, 2025*

Le critère de sélection de ces localités repose principalement sur la présence de productrices de vivriers. Quant à l'échantillon numérique, face au vide statistique patent relatif aux effectifs des productrices par localité, nous avons opté pour la méthode de choix raisonné. Ainsi, un effectif de 30 paysannes a été enquêté par localité. Le tableau 1 donne un aperçu.

Tableau 1 : Répartition des enquêtées par Localités

Localités	**Population enquêtée**
Assamoikro	30
Buyo	30
Gbily	30
Logbozoa	30
Mayakoffikro	30
Noukpoudou	30
Total	180

Source : Enquêtes de terrain, 2025

Dans l'ensemble, 180 exploitantes reparties dans six localités ont été interrogées.

1. 3 Traitement de données

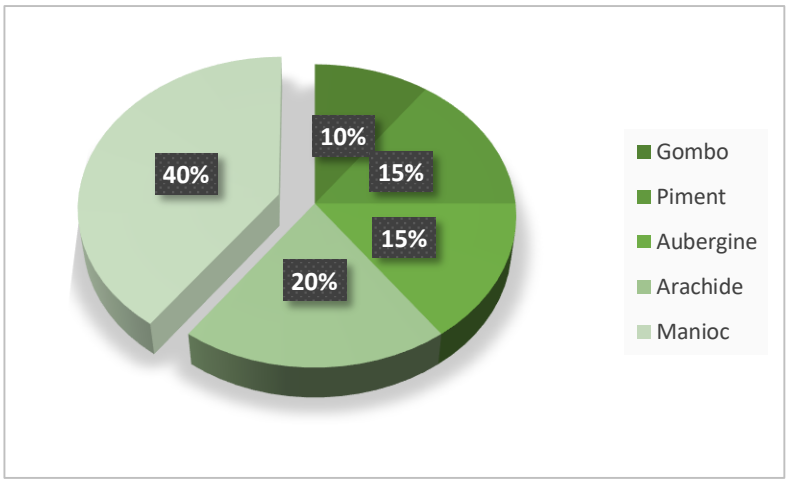
Bien avant le traitement, la collecte de données a été facilitée par l'application KoboCollect ayant permis la rédaction et le déploiement du questionnaire. Les données recueillies ont par la suite été traitées de diverses manières impliquant plusieurs outils dont certains pour le traitement statistique et d'autre pour le traitement cartographique. Ainsi, Microsoft Word 2016 pour le traitement de texte, Microsoft Excel 2016 pour la construction des graphiques. Le logiciel QGIS 2.18 a permis les restitutions cartographiques. Quant aux photos, téléphone Android a été utile.

2. Résultats

2.1. Le rôle des activités vivrières dans l'économie locale

Les activités vivrières désignent l'ensemble des opérations de production, de transformation et de commercialisation de denrées alimentaires de base. Ces denrées sont destinées en priorité à la consommation du ménage, puis aux marchés locaux. Les activités vivrières jouent un rôle essentiel dans l'économie locale de la sous-préfecture de Buyo. Elles constituent non seulement une source principale de revenus pour de nombreuses familles, mais elles assurent aussi la sécurité alimentaire dans les zones rurales. D'après K.K Kouadio (2015, p. 87), plus de 70% des femmes rurales s'investissent dans les cultures vivrières telles que le Manioc, le Maïs, le Riz et les légumes. Ces activités sont majoritairement informelles, mais elles permettent aux ménages d'avoir des revenus réguliers et de subvenir à leurs besoins quotidiens. Le vivrier est aussi un secteur dynamique qui alimente les marchés locaux. En cela, il participe à l'économie de proximité et stimule les échanges entre les villages et les centres urbains. (E. N'guessan ; 2016, p.102) souligne que « le vivrier féminin constitue un pilier de l'économie locale, car la main- d'œuvre, favorise les circuits courts et renforce l'indépendance financière des femmes ». Tra Bi (2021, p. 102) note que « la majorité des femmes se voient obligées de vendre leurs produits à bas prix aux commerçants intermédiaires, faute d'accès direct aux marchés urbains ». Certaines initiatives tentent de pallier ces difficultés, notamment par la mise en place de marchés locaux, la promotion des circuits courts ou encore les formations en techniques de négociation. Toutefois, ces actions restent marginales et nécessitent un appui institutionnel plus fort (Figure 2).

Figure 3 : Production cultures vivrières



Source : Enquête de terrain, Avril, 2025

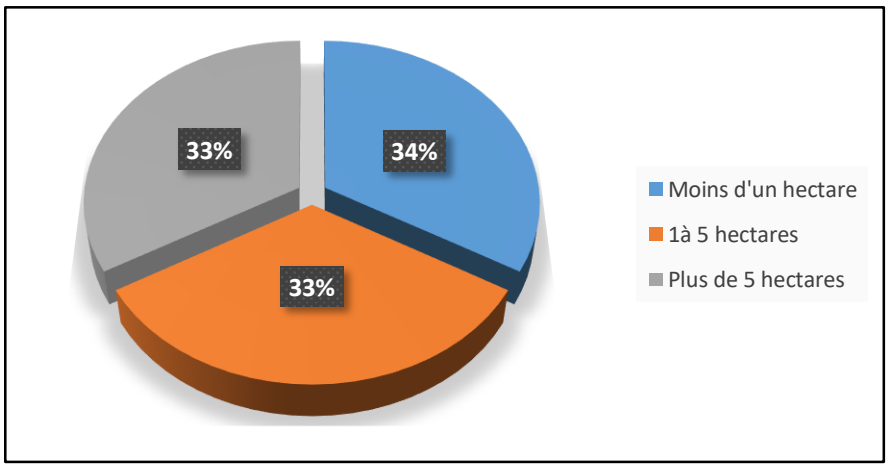
La figure 2 montre la prédominance marquée d'un type de produit (60%) sur un second (40%). Cette répartition inégale interprète la lumière des contraintes auxquelles sont confrontées les femmes de Buyo, notamment le difficile accès aux marchés et aux intrants agricoles. En effet, limité aux marchés empêche les femmes d'écouler une diversité de produits, obligeant à se concentrer sur ceux qui sont les plus facilement vendables (Manioc) ou les moins couteux à produire (Piment, aubergine, gombo et l'arachide). Déplus, le manque d'intrants (semences de qualité, engrais, équipements) freine la diversification des produits agricoles. Cela crée une dépendance à un nombre restreint de produits, comme le montre la forte domination d'un seul type sur la figure. Ainsi la figure montre non seulement la répartition commerciale, mais aussi les contraintes structurelles qui limitent le développement économique des femmes, en freinant leur capacité à diversifier et à valoriser leurs productions.

2.2. Des activités vivrières centrales mais menées sur des petites superficies

Les activités vivrières occupent une place centrale dans la vie économique des femmes de Buyo. Elles assurent l'alimentation du ménage et procurent un revenu monétaire grâce à la vente d'une partie des récoltes. Ces activités sont toutefois conduites sur de petites superficies. Elles reposent principalement sur la main-d'œuvre familiale et sur l'entraide entre femmes. Selon A. Sery (2012, p.121), les femmes rencontrent d'importantes difficultés pour accéder au crédit agricole en raison de l'absence de garanties matérielles et de poids des normes patriarcales. Ce manque d'accès freine leur capacité à investir dans des activités génératrices de revenus durables, malgré leur forte implication dans la production vivrière. De plus, l'accès à la terre reste problématique en zone rurale ivoirienne, l'héritage coutumier favorise les hommes ; ce qui empêche les femmes d'avoir un contrôle direct sur les terres cultivées. Cela limite non seulement leur productivité, mais aussi leur pouvoir décisionnel au sein des

foyers et des organisations rurales (A. Sery, 2012, p.124). En somme, les inégalités dans l'accès aux ressources productions réduisent considérablement les possibilités d'autonomisation économique des femmes à Buyo, bien qu'elles soient des actrices majeures du secteur vivrier (Figure 3).

Figure 3 : Répartition des terres cultivés en hectares



Source : nos enquêtes, 2025

La figure 3 illustre la répartition des terres cultivées à Buyo selon la taille des exploitations. 34% des exploitations disposent de moins d'un hectare, tandis que 33% exploitent entre 1et 3 hectares et 33% cultivent plus de 5 hectares. Cette distribution montre une prédominance des petites et moyennes exploitations, avec 67% des producteurs ayant accès moins de 5 hectares de terre. Cette situation révèle une limitation dans l'accès aux ressources de production, en particulier la terre, qui constitue en facteur essentiel pour le développement des activités vivrières. A Buyo, cette contrainte touche particulièrement les femmes, souvent cantonnées à de petites parcelles, ce qui freine leur capacité à produire à grande échelle, à investir dans des équipements modernes, ou à accéder au financement. Ainsi, la structure foncière actuelle traduit une inégalité d'accès aux ressources productives, et à la mise en place de politiques d'accompagnement (accès au foncier sécurisé, subventions agricoles, équipements adaptés) afin de renforcer les capacités des petits exploitants, et surtout les femmes actrice clés de l'agriculture vivrières locale. Cependant les contraintes structurelles sont les obstacles durables, extérieurs à l'exploitante. Elles relèvent du régime foncier, du système de financement, du niveau d'équipement, de l'état des infrastructures et de l'organisation des marchés qui limitent sa capacité de production.

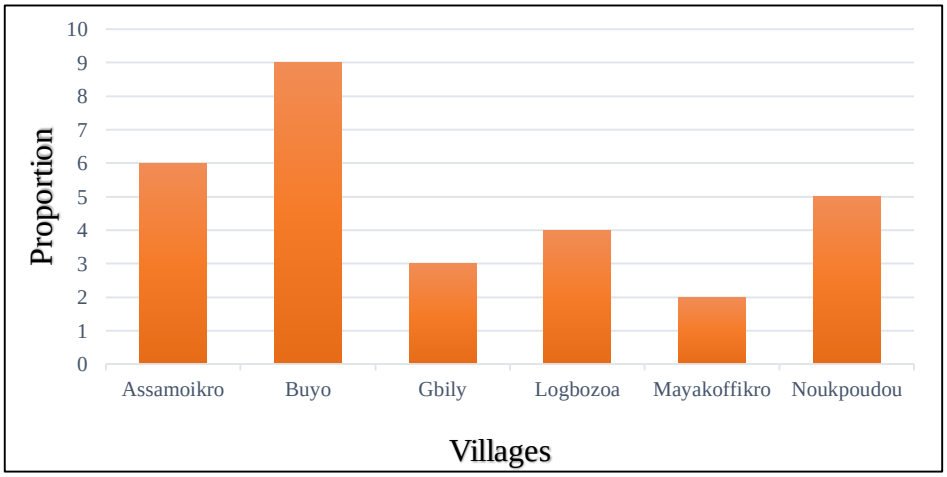
2.3 Des contraintes structurelles multiples dans la sous-préfecture de Buyo

2.3.1. La précarité de l'accès à la terre dans la sous-préfecture de Buyo

L'accès à la terre constitue la première contrainte structurelle à laquelle se heurtent les femmes exploitantes vivrières de Buyo. Dans cette zone de front pionnier, la terre est

régie principalement par le droit coutumier, qui en réserve la propriété aux lignages et, en leur sein, aux hommes. Les femmes n'y accèdent donc qu'à travers des droits dérivés : elles cultivent des parcelles concédées par le mari, prêtées par un parent ou louées pour une ou deux saisons. Ces arrangements, le plus souvent oraux, ne leur confèrent qu'un droit d'usage temporaire et révocable. Ils sont dépourvus de toute garantie juridique. Cette précarité est accentuée par la concurrence des cultures pérennes, notamment le cacao et l'hévéa, qui mobilisent durablement les meilleures terres qui réduit les superficies cultivables. Les femmes sont ainsi souvent reléguées sur des parcelles marginales, peu fertiles ou éloignées des habitations. Elles peuvent en outre en être évincées dès que leur détenteur décide d'y planter des cultures de rente. Cette insécurité foncière a des effets en chaîne. Elle dissuade les exploitantes d'investir dans l'amélioration des sols (jachère longue, fertilisation, aménagements) et limite les superficies qu'elles peuvent cultiver.

Figure 4 : Répartition d'accès des femmes à la terre par village



Source : Enquêtes terrain, 2025

La plupart des exploitantes cultivent des parcelles obtenues par des droits dérivés, sans titre ni contrat écrit. Elles restent exposées au retrait de ces terres. Elles hésitent donc à investir durablement dans leur amélioration. C'est le cas dans cette étude ou la figure 15 présente la proportion de femmes disposant d'un accès personnel à une terre agricole dans les six villages enquêtés. Cet accès demeure minoritaire partout : en moyenne, seules 16,1 % des enquêtées (29 sur 180) déclarent cultiver une parcelle en leur nom propre. Les taux varient selon les villages. Nous avons le taux le plus élevé à Buyo (30 %) ; ensuite vient le village d'Assamoikro (20 %) ; encore le village de Noukpoudou (16,7 %) ; après le village de Logbozoa (13,3 %) ; de plus le village de Gbily (10 %) et le plus faible à Mayakoffikro (6,7 %). Le taux plus élevé observé à Buyo, chef-lieu de la sous-préfecture, pourrait s'expliquer par la proximité des services administratifs et par une sensibilisation plus soutenue à la reconnaissance des droits fonciers des femmes. Les faibles taux de Mayakoffikro et de Gbily suggèrent, à l'inverse, le poids de normes coutumières plus restrictives à l'égard de l'accès des

femmes à la terre. Malgré ces écarts, plus de huit enquêtées sur dix restent dépendantes d'un tiers, le plus souvent un homme, pour accéder à une parcelle. Faute de titre pouvant servir de garantie, elle les prive aussi de l'accès au crédit formel.

2.3.2. L'accès limité au crédit chez les femmes dans la sous-préfecture de Buyo

Cette contrainte contribue ainsi à maintenir l'agriculture vivrière féminine dans un cercle de faible productivité : sans crédit, pas d'investissement ; sans investissement, peu de surplus commercialisable ; et sans surplus, aucune capacité d'autofinancement. À Buyo, l'accès des femmes au crédit formel, qu'il provienne des banques ou des institutions de microfinance, reste très limité. Plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer cette exclusion. D'abord, les établissements financiers exigent des garanties que la plupart des exploitantes ne peuvent fournir : titre foncier, bien immobilier, revenus réguliers ou caution solvable. La précarité foncière se répercute ainsi directement sur l'accès au financement, puisque des parcelles détenues par des droits dérivés et non documentés ne peuvent servir de gage. Ensuite, l'agriculture vivrière est perçue par les institutions financières comme une activité à faible rentabilité et à risque élevé. Les revenus y sont irréguliers, saisonniers et exposés aux aléas climatiques comme aux fluctuations des prix. Les services financiers sont en outre éloignés des villages, et les procédures administratives sont jugées complexes, ce qui renforce le découragement des exploitantes. Enfin privées de crédit formel, les femmes se tournent vers des mécanismes informels : tontines, épargne collective au sein des groupements, prêts auprès de parents ou de commerçants. Ces mécanismes témoignent d'une réelle capacité d'organisation. Ils ne mobilisent toutefois que de faibles montants, sur des durées courtes et parfois à des conditions onéreuses, notamment lorsque le prêt est remboursé en nature au moment de la récolte.

Tableau : Les perceptions des femmes sur les aides dans financières et les petits crédits dans les six villages enquêtés

Village	Femme intéressée par les crédits	Femmes ayant peur de pas rembourser	Femmes non informées sur les aides
ASSAMOIKRO	11	13	4
Buyo	25	4	3
GBILY	26	4	2
LOGBOZOA	12	12	5
MAYAKOFFIKRO	15	11	3
Noukpodou	25	2	3
Total	114	46	20

Source : nos enquêtes, 2025

L'analyse du tableau met en évidence une forte demande de financement chez les exploitantes vivrières de Buyo. Près des deux tiers des enquêtées (114 sur 180, soit 63,3 %) se déclarent intéressées par les aides financières et les petits crédits. Cette proportion confirme que l'insuffisance de capital financier est perçue par les femmes elles-mêmes comme un frein majeur au développement de leurs activités. Plus d'un tiers des enquêtées (36,7 %) n'envisagent cependant pas de recourir au crédit, pour deux raisons principales. La première, citée par 46 femmes (25,6 %), est la crainte de ne pas pouvoir rembourser dans les délais. Cette aversion au risque s'explique par la nature même de l'agriculture vivrière : des revenus faibles, saisonniers et exposés aux aléas climatiques comme aux fluctuations des prix rendent incertaine la capacité de remboursement. Elle est renforcée par la précarité foncière et l'absence de garanties, qui exposent l'emprunteuse à des sanctions sociales ou à la perte de ses biens en cas de défaillance. Le frein ne relève donc pas seulement de l'offre de crédit, mais aussi d'une forme d'autocensure de la demande. La seconde raison, évoquée par 20 femmes (11,1 %), est le manque d'information sur les possibilités de financement existantes. Elle traduit l'éloignement des services financiers et la faible diffusion de l'information en milieu rural. Ils permettent de faire face aux besoins courants, mais pas de financer des investissements productifs comme l'achat d'équipements, d'intrants améliorés ou le recours à une main-d'œuvre salariée.

2.3.3. L'insuffisance des équipements chez les femmes dans la sous-préfecture de Buyo

La contrainte structurelle tient compte de la faiblesse des équipements agricoles des exploitantes. À Buyo, les activités vivrières des femmes reposent presque entièrement sur des outils manuels rudimentaires, tels que la daba, la machette, la houe et le couteau de récolte. Ces outils sont souvent usés et renouvelés tardivement, faute de moyens. Le recours à la mécanisation, qu'elle soit motorisée ou fondée sur la traction animale, reste quasi inexistant. Il en va de même pour les équipements de transformation, comme les râpes à manioc, les décortiqueuses et les moulins, ou de conservation. Les rares matériels disponibles dans la zone sont généralement destinés aux cultures de rente, en particulier le cacao et l'hévéa, et contrôlés par les hommes. Cette situation a des conséquences directes sur la production. Elle limite les superficies que chaque exploitante peut défricher, labourer et entretenir. Elle allonge la durée des travaux, accroît leur pénibilité et rend la production fortement dépendante de la force physique et de la main-d'œuvre familiale. Elle réduit également la capacité des femmes à transformer leurs récoltes, ce qui les contraint à vendre des produits bruts, rapidement périssables et faiblement valorisés. Cette sous équipement s'explique en grande partie par les autres contraintes structurelles : l'accès limité au crédit empêche l'achat de matériel, tandis que la précarité foncière décourage tout investissement durable sur des parcelles susceptibles d'être reprises. Cette dépendance limite leur capacité d'investissement et leur autonomie économique.

2.3.4. La faiblesse des infrastructures et les difficultés d'écoulement

Le mauvais état des pistes rurales et l'absence de structures de stockage compliquent l'acheminement des produits vers les marchés. Ils favorisent les pertes après récolte et accroissent la dépendance des productrices vis-à-vis des intermédiaires. L'insuffisance des infrastructures agricoles constitue un obstacle majeur à l'autonomisation économique des femmes dans la sous-préfecture de Buyo. Les villages enquêtés ne disposent ni de routes praticables en toute saison ni de structures de stockage modernes. Ce double déficit affecte directement les cultures vivrières, dont les femmes sont les principales actrices.

Photo 5 : Route en mauvais état de Mayakoffikro



Prise de vue : Y.N.Pauline, Avril, 2025

La photo 1 montre l'état de la route dans la plupart des localités que nous avons enquêtées notamment à Noukpoudou. Les routes de ces zones sont pratiquement inaccessibles pour toute la population en particulier les agriculteurs. Ce manque d'infrastructure routier constitue un problème majeur dans cette partie du pays car il est difficile de transporter les produits agricoles après les récoltes vers la ville. Il est également un frein à la commercialisation dans la mesure où elle devient de plus en plus ardue pour les femmes agricultrices. L'insuffisance des infrastructures constitue l'un des principaux freins au développement des activités vivrières dans la sous-préfecture de Buyo. Elle se manifeste à trois niveaux de la chaîne de valeur : la production, la transformation et l'écoulement. La production**.** Le déficit d'équipements et d'infrastructures productives contraint les exploitantes, majoritairement des femmes, à recourir à des outils manuels rudimentaires. Il en résulte des rendements faibles, des superficies cultivées réduites et une pénibilité accrue du travail. La

production reste ainsi dépendante de la seule force physique et de la main-d'œuvre familiale. La transformation**.** L'absence d'unités de transformation empêche la valorisation des principales productions vivrières de la zone : le manioc, la banane plantain, le piment, l'arachide et le riz. Faute de pouvoir les transformer, par exemple en attiéké, en farine, en riz décortiqué ou en piment séché, les productrices sont contraintes de vendre leurs récoltes à l'état brut. Elles se privent ainsi de la valeur ajoutée qu'apporterait la transformation. Ces produits, pour la plupart très périssables, doivent en outre être écoulés rapidement après la récolte, ce qui réduit le pouvoir de négociation des vendeuses. L'écoulement**.** Le mauvais état des pistes rurales, le manque de moyens de transport et l'absence de magasins de stockage compliquent l'acheminement des produits vers les marchés. Ces lacunes accentuent les pertes post-récolte, en quantité comme en qualité. Elles renforcent aussi la dépendance des productrices vis-à-vis des intermédiaires, qui fixent les prix bord-champ. Le phénomène s'aggrave en période de surproduction : l'impossibilité de stocker ou de transformer entraîne un afflux simultané des produits sur les marchés et un effondrement des prix. Les productrices supportent alors l'essentiel des pertes, tandis que les commerçants captent la plus grande part de la valeur.

3.3. Une autonomie productive maintenue malgré les contraintes

En dépit de ces obstacles, 70 % des exploitantes, soit 126 femmes sur 180, sont autonomes dans leur production vivrière. Les 30 % restants, soit 54 femmes, dépendent d'un tiers, le plus souvent le conjoint, pour une part importante de leurs décisions. Les entretiens montrent que cette autonomie s'appuie sur plusieurs stratégies d'adaptation. Face aux contraintes structurelles qui pèsent sur leurs activités, les exploitantes vivrières de Buyo ont développé quatre stratégies d'adaptation : l'association et la diversification des cultures, l'entraide et le travail collectif, l'épargne en tontine, et la vente directe sur les marchés locaux. Loin d'être isolées, ces stratégies forment un système cohérent. Chacune répond à une contrainte précise, et toutes se renforcent mutuellement. L'association et la diversification des cultures répondent à la précarité foncière et aux aléas climatiques. En combinant sur de petites parcelles des cultures aux cycles et aux usages différents, comme le manioc, la banane plantain, l'arachide, le piment ou le riz, les femmes optimisent l'usage d'une terre rare. Elles étalent les récoltes dans le temps et évitent qu'un échec cultural ne compromette l'ensemble de la production. L'entraide et le travail collectif compensent l'insuffisance des équipements : la mutualisation de la force de travail permet d'accomplir les tâches les plus pénibles, comme le défrichage, le sarclage ou la récolte, que des outils rudimentaires rendent difficiles à réaliser seule. L'épargne en tontine pallie l'exclusion du crédit formel en offrant un accès à des liquidités sans garantie foncière. La vente directe, enfin, constitue une réponse partielle aux difficultés d'écoulement : elle permet

aux productrices de capter une part de la valeur qui reviendrait autrement aux intermédiaires.

Ces pratiques s'articulent en un circuit continu. La diversification des cultures assure des récoltes échelonnées, et donc des ventes régulières sur les marchés locaux. Ces ventes procurent les revenus monétaires qui alimentent les cotisations aux tontines. En retour, les fonds de la tontine permettent d'acheter des semences, de rémunérer une main-d'œuvre d'appoint ou d'éviter de vendre précipitamment au moment des récoltes. Ils renforcent ainsi la capacité de production et de négociation. L'entraide et la tontine reposent par ailleurs sur les mêmes réseaux de confiance entre femmes, souvent structurés en groupements. La solidarité dans le travail consolide la solidarité financière, et inversement. Au regard de l'approche des moyens d'existence durables (DFID, 1999), ces stratégies montrent que les femmes de Buyo mobilisent leur capital social pour compenser leurs déficits de capital naturel (la terre), physique (l'équipement et les infrastructures) et financier (le crédit). La diversification des cultures s'inscrit, quant à elle, dans les stratégies de réduction des risques décrites par Ellis (2000) pour les ménages ruraux des pays en développement. C'est ce système d'adaptation qui explique que 70 % des exploitantes parviennent à conserver leur autonomie productive malgré l'ampleur des contraintes. Des stratégies de résilience plus que d'accumulation présentent toutefois des limites. Elles permettent de maintenir la production et d'amortir les chocs, mais elles ne lèvent pas les contraintes structurelles qui en sont à l'origine. Les montants mobilisés par les tontines restent modestes. L'entraide ne remplace pas la mécanisation, et la vente directe demeure limitée par l'enclavement et l'absence de stockage. Il s'agit donc davantage de stratégies de résilience que de stratégies d'accumulation. Elles assurent la survie de l'activité vivrière sans en garantir l'essor. Au sens de Kabeer (1999), elles traduisent une réelle capacité d'agir des femmes, mais une capacité exercée dans un cadre de ressources limitées, qui en restreint les réalisations. Il faudra renforcer l'autonomie économique des femmes de Buyo suppose dès lors de s'appuyer sur ces stratégies existantes plutôt que de les remplacer. Il s'agirait notamment de reconnaître les groupements et les tontines comme interlocuteurs des institutions de microfinance, de doter les groupements d'équipements partagés et d'améliorer les infrastructures qui conditionnent l'accès aux marchés.

3. Discussion

Les contraintes identifiées à Buyo rejoignent les constats établis à l'échelle internationale. Les femmes y assurent une part essentielle de la production alimentaire sans disposer d'un accès équivalent à la terre, au crédit et à l'équipement (FAO, 2011). La précarité foncière observée concorde avec les analyses de J.P. Chauveau (2000) sur les zones pionnières du Sud-Ouest ivoirien. Dans ces zones, la pression des cultures

pérennes réduit les terres disponibles pour le vivrier. À Buyo, cette pression est accentuée par l'emprise du lac de barrage.

Notre étude corrobore avec ce constat de J. P. Chauveau et J. P. Colin (2010) qui explique que les remises en cause des transferts anciens rendent instable l'ensemble du système foncier local. Lorsque les terres se raréfient sous l'effet des cultures pérennes et de l'emprise du lac de barrage, ce sont les parcelles vivrières des femmes, considérées comme secondaires et détenues sans titre, qui sont les plus exposées au retrait. Cette insécurité dissuade les exploitantes d'investir dans l'amélioration des sols et limite leur accès au crédit, faute de garantie. Ce constat rejoint celui des travaux de J. P. Colin et M. Ayouz (2006), qui soulignent en outre que les transactions foncières en Côte d'Ivoire restent encastrées dans des rapports sociaux et coutumiers. Dans ce cadre, les femmes accèdent surtout à la terre par des droits délégués. Le vivrier à Buyo n'est pourtant plus une simple activité de subsistance en plein essor notre étude rejoint celui de J. L. Chaléard (1996) qui montré l'essor en Côte d'Ivoire d'un vivrier marchand stimulé par la croissance de la demande urbaine. Cette évolution ouvre aux productrices de Buyo des débouchés réels, à condition que les contraintes d'infrastructures, de transformation et d'écoulement soient levées. E. Duflo (2012) rappelle enfin que l'autonomisation des femmes et le développement économique se renforcent mutuellement, à condition que des politiques ciblées corrigent les inégalités d'accès aux ressources. E. Duflo montre que l'autonomisation des femmes et le développement économique sont étroitement liés, dans les deux sens. Le développement réduit les inégalités entre hommes et femmes, et l'autonomisation des femmes favorise à son tour le développement. Elle souligne toutefois qu'aucun de ces deux mouvements ne suffit à lui seul à entraîner l'autre. Des politiques ciblées en faveur des femmes restent nécessaires pour corriger les inégalités d'accès aux ressources. C'est exactement l'usage que vous en faites dans votre discussion.

Au regard de l'approche des moyens d'existence durables (DFID, 1999 p.45), ces contraintes traduisent un déficit cumulé de capital naturel (la terre), physique (l'équipement et les infrastructures) et financier (le crédit). Le recours aux tontines et à l'entraide montre en revanche que le capital social constitue la principale ressource mobilisée par les femmes pour compenser ces manques. Le taux d'autonomie de 70 % peut sembler paradoxal au regard de l'ampleur des contraintes. La distinction de N. Kabeer (1999, p. 30) entre ressources et capacité d'agir permet d'en rendre compte les femmes de Buyo exercent un réel pouvoir de décision sur leur production, mais avec des moyens limités. Cette autonomie peut aussi être interprétée comme une autonomie « par défaut ». Les hommes concentrant leurs efforts sur le cacao et l'hévéa, la conduite du vivrier revient aux femmes sans que les ressources correspondantes leur soient transférées. Ce constat prolonge l'analyse de E. Boserup (1970 p.115) sur la

marginalisation des femmes dans la modernisation agricole dans le temps et comparer la situation des femmes à celle des exploitants hommes.

Conclusion

Cette étude visait à identifier les contraintes structurelles qui pèsent sur les activités vivrières des femmes de la sous-préfecture de Buyo, et à analyser la manière dont celles-ci maintiennent leur production. Elles montrent que ces activités, essentielles à la sécurité alimentaire et aux revenus des ménages, sont entravées par quatre facteurs : la précarité foncière, des équipements rudimentaires, un accès limité au crédit et la faiblesse des infrastructures rurales. Malgré ces contraintes, 70 % des exploitantes conservent leur autonomie productive. Cette autonomie demeure cependant fragile, car elle repose sur des stratégies d'adaptation plutôt que sur une maîtrise effective des ressources. Lever ces contraintes est indispensable pour renforcer la résilience et la productivité de l'agriculture vivrière à Buyo. Pour relever le défi des actions sont à mener d'abord sécuriser l'accès des femmes à la terre, par des certificats fonciers et des contrats écrits ensuite développer des microcrédits adaptés, adossés aux groupements féminins et aussi mettre à disposition du matériel agricole partagé, géré par les groupements et réhabiliter les pistes rurales et construire des magasins de stockage enfin renforcer l'encadrement technique des cultures vivrières.

Références Bibliographiques

ABLAN Nadège N'guessan, 2023, empowerment et rapport de pouvoir dans les coopératives féminines de vivriers en côte d'ivoire, Université d'Ottawa, Ottawa, 288p.

ALBAKAR Maurice, 2021, *actions concrètes en vue de la prise en compte de leur contribution au développement par les responsables politiques et les planificateurs*, Situation des femmes rurales et des organisations populaires au Sahel, 16p.

AFD, 2011, *Les cultures vivrières pluviales en Afrique de l'Ouest et du Centre*, 195p.

ANADER, 2009, *la production vivrière ; un enjeu national, Bulletin de liaison de l'agence de développement rural*, Cote d'Ivoire, 45p

BANBA Kouakou, 2017, Contrainte de l'agriculture vivrière dans la sous-préfecture de Buyo. Mémoire de master, Université Félix Houphouët-Boigny, 180p.

BOSERUP Estere, 1970, *Woman's role in economic development*. London : George Allen & Unwin, 283 p.

CHALEARD Jean-Louis, 1996, *Temps des villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Karthala, Paris, 661p.

CHAUVEAU Jean-Pierre, COLIN Jean-Philippe, 2010, Customary transfers and land sales in Côte d'Ivoire : Revisiting the embeddedness issue. *Africa*, p.81-103.

CHAUVEAU Jean-Pierre, 2000, Dans Politique africaine 2000/2 N° 78, Éditions Karthala p.94-125.

COLIN Jean-Philippe, AYOUZ Mourad, 2006, The development of a land market? Insights from Côte d'Ivoire. *Land Economics*, p. 404-423.

COULIBALY Amadou, 2015, « Accès au crédit et productivité agricole dans région de Buyo », In, *Revue Ivoirienne d'économie et de gestion*, p.20-30.

DADIE Bley, 2018, Les défis de l'agriculture vivrière en Côte d'Ivoire. Editions Universitaires de Côte d'Ivoire, p.5-15.

DABIRE Arnaud, 2020, Femmes rurales et accès aux ressources productives en Afrique de l'ouest, Éditions Sankofo, Ouagadougou, 45p.

DFID, 1999, « Sustainable livelihoods guidance sheets » *London : Department for International Development*, Vol. 2, p.44-64.

DOSS C., MEINZEN-Dick R., QUISUMBING A., THEIS S., 2018, Women in agriculture : Four myths. *Global Food Security*, 16, p.69-74.

DUFLO E., 2012, Women empowerment and economic development. *Journal of Economic Literature*, p.1051-1079.

CNDH, 2021, *Défis majeur à la réalisation des femmes et des filles en Côte d'Ivoire* ; Promouvoir, protéger et défendre les droits de l'homme, Cote d'Ivoire, pp 46.

FAO, 2011, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011. Le rôle des femmes dans l'agriculture*. Rome : FAO.

FAO, 2012, coopératives agricoles nourrissent le monde rome.15p.

FAO, 2019, approche agro-écologique et autres approche-novatrices pour une agriculture et de systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Rome.191p.

FIDA, 2012, Egalité des sexes et Autonomisation des femmes, 4 p.

FIDA et les Etats Membres de l'OCI, 2011, Agir ensemble pour éradiquer la pauvreté, p24.

GOHI Lou Gobou Bien-Aimée, 2020, *la situation des femmes rurales en côte d'ivoire : pour une autonomisation par la communication*, institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), Abidjan, p.252-266.

KABEER N., 1999, « Resources, agency, achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment », In, *Development and Change*, Vol. 30, n°3, p.435-464.

KOFFI Ahoua, 2020, Economie rurale et sécurité alimentaire à Buyo. Harmattan Côte d'Ivoire, p.12-25.

KOFFI Clarisse, 2020*, genre, foncier et société en Côte d'Ivoire* ; Abidjan CERAP éditions, 210p.

KOUADIO Marcel Léon, 2018, genre et agriculture en Côte d'Ivoire ; les défis de l'autonomisation des femmes Abidjan ; Presses Universitaires de Côte d'Ivoire, Abidjan, 204p.
KOUAKOU Ferdinand Arnaud, 2022, l'accès des femmes rurales à la propriété foncière en Afrique de l'ouest, Presses de l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, 63p. 6 -10pp.

République de Côte d'Ivoire, 1998, *Loi n° 98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural*.

Ministère Des Affaires Etrangères Et Européennes, 2007*, Rapport sur le développement dans le monde 2008 l'agriculture au service du développement*, direction générale de la coopération internationale et du développement, 22p.

Ministère du Plan et du Développement, 2021, *Recensement Général de la Population et de l'habitat*, Résultat globaux définitif, Abidjan, 22p.

Ministère de la Femme, de la Famille et de L'enfant, 2023, *Situation des femmes en Côte d'Ivoire en 2022*, Direction de la planification, des études et de la documentation, Abidjan, 44p.

N'GUESSAN Kouadio, 2012, « Production agricole et contraintes structurelles en Côte d'Ivoire », In, *Revue Africaine de Gestion*, p.32-40.

ONU, 2022, Femmes initiative pour soutenir les coopératives féminines du vivrier en Côte D'Ivoire, 24p.

YAO Célestin, 2016, Transmission des normes culturelles chez les femmes rurales Abidjan, CERAP, édition, 88p.

YAO Kouakou Edouard, 2020, « l'impact de la commercialiste des produits vivriers sur le développement de la ville de Bonon », In, *Revue de Géographie*, p.6-10.

YAO Kouakou, 2018, Production vivrière et genre en Côte d'Ivoire ; une analyse des inégalités économiques, Abidjan ; institut de recherche en développement, 204p.

SERY Armand, 2012, Le micro crédit : l'empowerment des femmes ivoiriennes, thèse de doctorat unique en sociologie, Université Paul Valéry de Montpellier, Montpellier, 388p.